

Orientations de l'Anses dans le domaine de la santé alimentation pour 2014

présentées au conseil scientifique le 16 septembre, au conseil d'administration le 19 septembre et au comité d'orientation thématique le 24 octobre 2013

I. Eléments généraux de contexte et d'orientation

Le domaine de l'alimentation, compte tenu de son importance en matière de santé fait historiquement l'objet d'un encadrement réglementaire important. L'Anses, via ses laboratoires et ses directions d'évaluation, s'est prononcée sur un éventail très large de questions scientifiques couvrant aussi bien la surveillance que l'évaluation des principaux risques (ou bénéfiques) de nature chimique, microbiologique et nutritionnelle. Parallèlement l'évaluation des risques liés à l'alimentation fait également l'objet d'un fort investissement de la part d'autres agences européennes (EFSA, Bfr, DTU, RIVM, FSA,...) et internationales (FDA, santé-Canada, NZFSA...).

La crise économique et ses conséquences sur le contexte budgétaire actuel pousse à amplifier en 2014 les efforts déjà consentis visant à limiter les duplications de travaux entre différents organismes, renforcer les partenariats nationaux et internationaux et centrer les travaux d'évaluation des risques sanitaires sur les sujets à fort impact sanitaire avéré ou potentiel.

Pour ce faire, l'agence a plus particulièrement ciblé pour son programme de travail 2014 dans le domaine de l'alimentation :

- Les questions scientifiques sensibles et/ou controversées pour lesquelles la pluralité de l'expertise scientifique internationale concourt à la maturité de l'évaluation des risques du domaine concerné,
 - o *Ex : Perturbateurs endocriniens, exposition cumulée à des substances chimiques, substances à l'état nanoparticulaire.*
- Les questions liées à des nouveaux champs de recherche scientifique ou de nouvelles technologies,
 - o *Ex : Application des nouvelles technologies « omiques » (génomique, protéomique, toxinomique, métabolomique,...) dans l'évaluation des plantes génétiquement modifiées, Biologie de synthèse, Techniques de séquençage haut débit ; nouveaux critères microbiologiques basés sur le risque, caractérisation de l'incertitude et la variabilité pour les relations doses réponses, évaluation des expositions à l'aide des bio-marqueurs.*

- Les secteurs d'activité encore non harmonisés au niveau communautaire ou faisant l'objet d'un cadre réglementaire souple ou en cours d'évolution,
 - o *Ex : Encres, papiers-cartons, emballages recyclés à usage alimentaire, évaluation des compléments alimentaires, travaux de coopération entre la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas dans le champ de la réglementation relative aux MCDE (Travaux dits des 4 MS). virus présents dans l'alimentation*
- L'acquisition de données ou l'évaluation des risques spécifiques à la population française ou à certaines sous-populations;
 - o *Ex : Etude de l'alimentation totale infantile et études des consommations alimentaires des « végétariens et végans » et populations allergiques.*
- Elle a souhaité également mettre un accent spécifique sur les travaux permettant d'aider les gestionnaires du risque à mieux cibler l'action de l'Etat.
 - o *Ex : développement de méthodes de détection de contaminants biologiques et chimiques non ciblées, aide à la priorisation des substances ou agents pathogènes à inclure dans les plans de surveillance et plans de contrôle, protocoles et lignes directrices d'évaluation des GBPH et des aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales.*

Dans le cadre de ces éléments de contexte et d'orientations générales pour le domaine de l'alimentation et de la nutrition, les parties ci-dessous du document visent, d'une part, à rappeler certains travaux emblématiques rendus par l'Agence en 2013 dans ce secteur, et, d'autre part, à proposer quelques axes forts pour le programme de travail 2014 des laboratoires et des directions d'évaluation de l'agence.

II. Quelques travaux emblématiques du domaine santé-alimentation en 2013

A) Problématiques à caractère transversal

Perturbateurs endocriniens : Depuis 2009, l'Agence mène à la demande des pouvoirs publics une saisine d'ampleur sur une trentaine de substances identifiées comme reprotoxiques de catégorie 3 (classement correspondant à des effets toxiques possibles pour la reproduction) ou/et perturbateurs endocriniens pour la reproduction et la fertilité. Dans ce cadre l'Anses a rendu public en 2013, plusieurs jalons importants :

- **les résultats de l'évaluation des risques sanitaires associés au bisphénol A.** Ce travail prend en compte, pour la première fois, une estimation des expositions réelles de la population au bisphénol A par voie alimentaire (contribuant à plus de 80% de l'exposition de la population), mais aussi par inhalation (via l'air ambiant) et par voie cutanée (au contact de produits de consommation). Il met en évidence des dépassements des doses tolérables pour certaines catégories de la population et confirme ainsi la nécessité de réduire les expositions à cette substance, notamment chez les femmes enceintes ; ce travail a été présenté de façon détaillée à l'EFSA qui intégrera les résultats obtenus dans la poursuite de son expertise en cours.

- Il a été accompagné d'un état des lieux des **alternatives au bisphénol A**, d'une évaluation des **dangers d'autres composés de la famille des bisphénols** et d'un rapport relatif aux représentations sociales et scientifiques autour des incertitudes liées à la problématique des perturbateurs endocriniens;
- **Une cartographie des connaissances** sur plusieurs autres substances **de la liste suscitée**.

Produits phytosanitaires : En plus de l'instruction réglementaire des dossiers d'autorisation de ces produits et de plusieurs travaux plus spécifiques à l'exposition des travailleurs (travailleurs agricoles, vêtements de protection,...), l'agence dans un cadre plus général :

- a rendu plusieurs travaux **sur la contamination de l'eau par les pesticides** (« rapport sur l'exposition aux pesticides *via* l'eau de distribution et sa contribution à l'exposition alimentaire totale » avis relatifs à la détermination de valeurs sanitaires maximales des pesticides et/ou leurs métabolites dans l'eau destinée à la consommation humaine)
- a proposé une **liste prioritaire de pesticides à rechercher dans le lait et les produits laitiers**
- a poursuivi son travail de **révision des LMR** dans le cadre d'un appel d'offres de l'EFSA (programme pluriannuel de révision de 300 substances actives confié à la DPR) et contribué à un projet OCDE de construction d'une **base de données** concernant le **métabolisme des pesticides chez les animaux, les plantes** et dans les différents compartiments de **l'environnement** (METAPATH).

Nanomatériaux : Depuis 2006, plusieurs expertises ont été publiées par l'Agence sur les risques sanitaires liés aux expositions alimentaires, environnementales et en milieu de travail liés aux nanomatériaux manufacturés. L'année 2013, sous l'impulsion de la mission transversale « nanotechnologies » a vu l'aboutissement de plusieurs travaux importants :

- le **programme de recherche NANOGENOTOX**, coordonné par la DAEI et la DER et auquel ont participé plusieurs laboratoires de l'Anses (Anses Fougères et Maisons Alfort). Ce programme a rassemblé 30 partenaires (organismes scientifiques et ministères) issus de 13 Etats-membres de l'Union européenne pour étudier quatorze types de nanomatériaux manufacturés dont certains à usage alimentaire. Il a permis de contribuer au développement futur d'une méthode de détection du potentiel génotoxique des nanomatériaux manufacturés ;
- un avis et un rapport sur le développement d'une **méthodologie pragmatique d'évaluation des risques liés aux nanomatériaux** ;
- et une **note de synthèse annuelle** du groupe de travail permanent "**nanomatériaux et santé**", chargé de suivre l'actualité scientifique dans ce domaine.

Exposition cumulée ou agrégée à des substances chimiques : L'homme est exposé à de multiples substances via son environnement (aliment, eau, air, sol, produits de consommation). Les méthodes d'évaluation actuelles étant pour la plupart basées sur une approche par substance et par milieu, les développements méthodologiques permettant de mieux intégrer le caractère

ubiquitaire de certains contaminants (dans le cadre d'une évaluation agrégeant différents milieux et/ou sources d'exposition) ainsi que tenant compte des effets combinés de plusieurs substances présentes dans un même milieu d'exposition, sont nécessaires pour refléter au mieux la réalité des expositions humaines.

Dans la continuité des travaux conduits dans le cadre du programme ANR Pericles et des travaux de méthodologie de l'Anses en cours, à l'heure actuelle, l'Agence a organisé en décembre 2013 un « **workshop** » international sur cette thématique. Cet événement permettra de faire un tour d'horizon international des avancées sur cette thématique en constante évolution et de dégager des perspectives en matière d'évaluation des risques chimiques.

Allergies : Depuis plusieurs décennies, la prévalence des allergies augmente dans la population. Le nombre de personnes souffrant d'allergies a ainsi plus que doublé au cours des vingt dernières années. L'Agence a d'ores et déjà rendu plusieurs avis et rapports généraux ou plus spécifiques concernant les allergies et intolérances alimentaires. L'Agence s'est intéressée cette fois-ci dans un rapport publié en 2013 aux allergies aux pollens (pollinose) qui touchent actuellement 15 à 20 % de la population française et dans ce cadre a également fait un bilan des **interactions entre allergènes issus des pollens et certains allergènes alimentaires**.

B) Travaux 2013 sur des thématiques spécifiquement alimentaires

Risques chimiques : En matière de risques chimiques, hors produits phytosanitaires, les efforts ont porté prioritairement sur la question des perturbateurs endocriniens, mais l'Anses a également :

- mis en consultation à destination de ses partenaires européens et internationaux dans le cadre de son étude sur l'alimentation totale infantile un projet d'avis concernant les modalités de **choix des valeurs toxicologiques de référence pour la population des enfants de 1 à 3 ans** ;
- publié une méthode d'**évaluation des risques sanitaires liés à la présence de résidus de médicaments humains et vétérinaires dans l'eau destinée à la consommation humaine et son application à deux molécules quantifiées lors de la campagne nationale menée par le laboratoire d'hydrologie de l'Anses et poursuit ses travaux d'évaluation pour les AINS** ;
- Au travers du **projet ANR Someat**, lancé des travaux afin de compléter les données d'occurrence des contaminants chimiques dans les viandes biologiques ;
- a organisé un **workshop sur les matériaux au contact des denrées alimentaires** ciblés sur les matériaux non harmonisés au niveau européen.

Risques biologiques : Suite à la polémique ayant suivi la publication de l'article de l'équipe de GE Séralini sur les effets à long terme du maïs NK 603, l'Anses s'est fortement investie sur la problématique des OGM et des suites à donner à cet épisode. Elle s'est notamment fortement impliquée dans les réflexions menées au niveau européen et Français sur la conduite d'études long terme. L'Agence a également œuvré pour clarifier la répartition des missions redondantes entre HCB et Anses et s'est investie dans le montage d'un programme ERAnet OGM en vue de contribuer à définir les besoins en recherche sur cette thématique. En dehors de la problématique OGM, l'Anses a produit plusieurs avis importants concernant :

- L'intérêt du maintien de certaines mesures de lutte contre les **encéphalopathies spongiformes transmissibles** (Tests à l'abattoir et à l'équarrissage, mesures françaises en matière de MRS et police sanitaire chez les petits ruminants) ;
- L'évolution des souches de salmonelles et le développement de nouveaux variants ;
- L'évaluation des risques liés à la présence du **virus de l'hépatite E** dans certains produits à base de porc et de ***Vibrio parahaemolyticus*** dans les produits de la pêche ;
- La hiérarchisation sur une base scientifique des **principales recommandations d'hygiène à l'usage des consommateurs**.

Bénéfices et risques nutritionnels : Une partie importante de l'activité de l'unité nutrition a été consacrée aux travaux en lien avec la **mise à jour des recommandations du PNNS** mais plusieurs avis importants ont été finalisés **concernant** :

- L'évaluation des risques liés à l'utilisation des laits autres que les préparations infantiles dans l'alimentation des nourrissons ;
- **l'évaluation des risques liés à la consommation de boissons énergisantes** accompagnée d'un rapport d'étude sur les spécificités de leur consommation en France ;
- les **risques liés à l'usage de levure rouge de riz (Monacoline K)** dans des compléments alimentaires à visée hypocholestérolémiante ;
- les **risques liés à l'usage de synéphrine dans les compléments alimentaires** (à visée minceur principalement) ;
- L'évaluation des bénéfices et des risques liés à la **présence de phytostérols** dans les aliments.

C) Projet de recherche et grandes études

L'année 2013 a été également l'occasion de poursuivre des projets structurants de collecte et d'exploitation de données ou de **programmes de recherche innovants concernant l'amélioration des méthodes** d'évaluation des risques sanitaires, notamment :

- l'étude de **faisabilité du volet sanitaire de l'observatoire de l'alimentation** a permis de hiérarchiser les dangers chimiques et microbiologiques à considérer au sein de l'observatoire tout en évaluant la possibilité et l'intérêt de rassembler les données sanitaires des instances officielles et des filières ;
- **l'étude INCA 3**, qui a entamée sa phase d'enquête en 2013 afin de remettre à jour, en 2015, les données sur les consommations et les pratiques alimentaires des Français ;
- le projet européen « **TDS exposure** » coordonné par l'Anses (DER), et auquel participent les laboratoires de l'Anses pour l'harmonisation des méthodes d'analyse, réunit 26 partenaires de 19 pays européens pour une période de 4 ans. Il vise à promouvoir au niveau européen une méthodologie commune permettant de réaliser des études d'exposition à différents contaminants alimentaires afin de pouvoir à terme comparer les résultats d'EAT d'un pays à l'autre ;

- **l'étude Kannari** qui a permis d'évaluer l'exposition de la population Antillaise à certaines substances chimiques ;
- une étude spécifique sur les données de consommation des **populations végétariennes et véganes** a été initiée ;
- la publication par le Ciqual des **données inédites sur la composition nutritionnelle de l'alimentation infantile (fin 2013)** et participation de l'Oqali aux groupes de travail Ingrédients organisés par le ministère de l'Agriculture.
- **L'étude de l'alimentation totale infantile** (cf. orientation stratégiques 2014).

III. Proposition d'orientations pour 2014

A) Améliorer les techniques de détection des dangers: pour surveiller la contamination des aliments et évaluer plus finement les risques liés à l'alimentation

Dans le domaine alimentaire, l'accent a été mis dès 2013 sur le renforcement des moyens de contrôle et de détection mis à disposition des pouvoirs publics par les laboratoires de référence de l'Agence. L'Anses renforcera ainsi en 2014, les investissements relatifs aux nouvelles technologies d'analyse permettant :

- **dans le domaine de la microbiologie**, d'aller au-delà des techniques d'identification classiques en utilisant les technologies de biologie moléculaire haut débit (renfort de la plateforme Identypath), de séquençage génomique (création d'une plateforme à Ploufragan), permettant de mieux détecter et caractériser les pathogènes d'intérêt. Elle s'investira également dans les projets internationaux de cartographie génomique des souches de bactéries pathogènes d'origine alimentaire, et développera des techniques d'analyses haut débit (plateforme MALDI-Tof au Laboratoire d'Hydrologie de Nancy) afin d'augmenter la réactivité en cas d'épisodes chez l'homme en ciblant plus rapidement et avec plus de certitude les aliments et pathogènes incriminés. Le choix a été fait d'arrêter les études sur l'hygiène des procédés pour recentrer les ressources sur l'identification et la caractérisation du pouvoir pathogène, toxigène ou de résistances des contaminants biologiques majeurs (*E.coli*, Salmonelles, *S. aureus*, *B.Cereus*, *L. monocytogenes*, *Vibrions*). Les laboratoires de l'agence poursuivront par ailleurs leur action dans le domaine de la surveillance de la résistance aux antibiotiques en participant au programme européen EFFORT destinés à mieux comprendre l'écologie de la résistance aux antibiotiques en production animale.
- **dans le domaine des contaminants chimiques** et essentiellement sur les résidus de produits phytosanitaires et médicaments vétérinaires, de réaliser sur une même analyse la recherche d'une large gamme de familles de molécules, contribuant ainsi à augmenter les capacités de surveillance et à en diminuer les coûts.
- **dans le domaine des toxines**, d'identifier par screening les toxines, nouvellement présentes sur nos littoraux ou encore méconnues, responsables d'épisodes d'intoxication alimentaire. Les travaux relatifs aux mycotoxines, sujet couvert par d'autres laboratoires et organismes scientifiques seront suspendus pour centrer les ressources sur les biotoxines marines.
- **dans le domaine des parasites**, de développer les méthodes de détection et d'identification des parasites des poissons (Anisakidae en particulier) afin de pouvoir disposer de données fiables de contamination des poissons destinés à la consommation humaine

Sur l'ensemble de ces contaminants, la nouvelle plateforme de toxicologie cellulaire du laboratoire de Fougères permettra de coupler l'évolution des informations analytiques avec le développement des connaissances sur leurs effets en termes de toxicologie alimentaire.

L'agence continuera également les travaux d'ores et déjà entrepris pour :

- améliorer la surveillance dans l'eau et l'alimentation de pathogènes, notamment viraux (Norovirus, VHA, VHE,..) aujourd'hui difficiles à identifier en routine ou de substances chimiques émergentes (perturbateurs endocriniens comme les phtalates, ..) dans l'eau destinée à la consommation humaine
- disposer du même niveau d'informations relatifs à la présence potentielle des émergents dans les eaux embouteillées et ce en miroir des campagnes nationales réalisées sur les eaux de distribution publique.
- baisser les seuils de détection des substances chimiques dans l'eau et les aliments notamment dans le cadre des analyses conduites pour les études d'alimentation totale menées par l'Anses (dans le cadre de l'EAT infantile notamment) ;
- réaliser la spéciation des métaux présents dans l'eau et les aliments (notamment ceux pour lesquels, la spéciation a un impact sur la toxicité de l'élément en question : Chrome, mercure,..).

B) Poursuivre le travail entrepris sur les problématiques à caractère transversal

Perturbateurs endocriniens : Le travail se poursuit et 2014 permettra de rendre des évaluations des risques sanitaires concernant les perturbateurs endocriniens considérés comme prioritaires à savoir pour l'alimentation :

- Les alkyl-phénols,
- Les perfluorés et les polybromés,
- Les phtalates.

Nanomatériaux : L'année va permettre notamment d'exploiter les premières déclarations de la base nanos et privilégiera également les axes de travail suivants : développements méthodologiques, expertises en évaluation des risques et diffusion d'information aux publics concernés (population générale et travailleurs, notamment au moyen d'outils de débats adaptés). Il fait une large place à la veille scientifique et technique afin d'identifier les travaux de recherche en cours et proposer des orientations nouvelles. Mais aussi en collaboration avec le Laboratoire de sécurité des aliments de lancer un programme visant à la détection et la caractérisation des formes nanoparticulaires du titane dans des aliments. A noter également la participation du laboratoire de Fougères au programme européen Nanoreg (www.nanoreg.eu).

Allergies : L'année sera marquée par l'exploitation des résultats du projet ANR **MIRABEL** (Approche intégrée pour l'évaluation des risques et des coûts/bénéfices liés aux allergènes alimentaires) mené en partenariat avec le réseau d'Allergovigilance (RAV) et l'INRA. En combinant une étude médicale, l'analyse des allergènes alimentaires concernés (arachide), une étude des comportements alimentaires spécifiques aux personnes allergiques ainsi que le calcul des coûts de production, ce programme de recherche permettra de mener une évaluation du

risque complète d'une allergie alimentaire couplée à une analyse coût bénéfiques d'options de gestion ;

L'OQALI publiera également ses premiers travaux sur les allergènes alimentaires ;

Cette année sera également l'occasion d'exploiter les résultats d'une CRD permettant de sérier les questions en matière d'allergies nécessitant un investissement particulier en matière d'évaluation des risques.

Plan de surveillance et plan de contrôle : L'Anses dressera un bilan transversal des études qu'elle conduit chaque année (en prenant en compte notamment les champs concernés, les méthodologies,...) pour apporter un appui méthodologique aux tutelles dans la priorisation et la définition des plans de surveillance et plans de contrôle dans le domaine de l'alimentation.

Par ailleurs, les laboratoires de référence de l'agence sont sollicités par différentes instances pour créer (LR-UE Lm) ou enrichir (EFSA, autres LR-UE) des **bases de données** pour la **surveillance des souches circulantes**. A partir de l'expérience reconnue au niveau national et européen du laboratoire de sécurité des aliments pour la base de données « *Salmonella* », le laboratoire et la DTI se sont engagés dans le développement d'un système d'information plus performant, interfacé avec nos partenaires, et susceptible d'être valorisé pour d'autres pathogènes alimentaires.

Nouveaux procédés ou technologies en développement:

- Perspectives d'évaluation des risques en matière de biologie de synthèse : le GT biotechnologie valorisera cette année les travaux conduits dans le cadre d'un stage ayant permis de faire un état des lieux des avancées de ces techniques et de leurs potentielles applications dans le domaine alimentaire en vue d'orienter le cas échéant les dispositifs d'évaluation des risques.
- Acquisition de données nécessaires à l'évaluation des risques et des bénéfices liés à l'utilisation des dispositifs de filtration et d'épuration domestiques (carafes filtrantes,...) : L'utilisation de ces dispositifs par les particuliers semble en plein essor. Il existe cependant peu de données disponibles sur les conséquences en terme microbiologique ou chimique de l'utilisation de ces dispositifs. L'Anses propose ainsi via notamment une convention de recherche et de développement d'entamer l'acquisition au cours de l'année 2014 des données permettant de mener le cas échéant une évaluation des risques liés à ces procédés.
- L'Anses valorisera en 2014 une convention recherche développement ayant pour objectif de réaliser un état de l'art des connaissances sur l'entomophagie et la valorisation des insectes dans l'alimentation humaine et animale et à identifier les recherches à mener pour pallier les déficits de connaissance en matière de risques (ou bénéfices) potentiels de nature biologiques, chimiques ou nutritionnels.

C) Initier ou clôturer des travaux sur des thématiques plus ciblées

Risques chimiques : La priorité majeure d'action 2014 en matière de risques chimiques dans l'alimentation est la publication de la première partie de l'étude de l'alimentation totale infantile qui couvre la population des enfants de 1 à 3 ans. Cette partie de l'étude traite d'une très large

gamme de substances (à l'exception des produits phytosanitaires qui seront traités dans une deuxième partie qui sera publié en 2015). Des travaux seront également conduits concernant :

- Le **bilan des plans nationaux relatifs aux PCB**, en vue de proposer une nouvelle stratégie optimisée d'échantillonnage des milieux aquatiques ;
- Les dispositifs de vigilance des **biotoxines marines** et de surveillance des **phyco-toxines lipophiles**;
- L'exploitation des plans de surveillance et plan de contrôle en vue d'une **évaluation des risques sanitaires liés aux résidus de médicaments vétérinaires dans l'alimentation** ;
- La poursuite du développement **des méthodes d'analyses des pesticides** pour couvrir les objectifs de surveillance imposés par la commission européenne ;
- Les travaux d'évaluation nécessaires suite à la deuxième étude de l'alimentation totale (EAT 2), notamment sur certaines populations non couvertes (végétariens) et un **retour d'expérience des différentes EAT** menées par l'Agence, à conduire en lien avec les tutelles, en vue d'élaborer les grands principes de ce que pourrait être une nouvelle étude d'alimentation totale ;
- Initiation d'un projet visant à recueillir dans les Lactarium et analyser certains **contaminants dans le lait maternel**, en collaboration avec l'AP-HP en vue de compléter les données de l'EATi qui exclut l'allaitement maternel.

Risques biologiques : Deux orientations principales sont fixées à l'activité dans ce domaine : La première étant une **réflexion prospective sur l'amélioration de l'évaluation sanitaire des OGM** au regard notamment des connaissances sur les « micro-ARN », du développement des plantes génétiquement modifiées empilées et des nouvelles techniques expérimentales (protéomique, interactome,...) ; la seconde étant **l'exploitation des résultats de la caractérisation génomique des souches d'E. Coli circulantes en France et en Europe** pour évaluer le système actuel d'identification des sérovars pathogènes majeurs. L'année 2014 permettra également de :

- Terminer les lignes directrices d'évaluation des dangers des **guides de bonnes pratiques d'hygiène** qui pourront servir de base à une mise à jour du protocole de validation et de révision des guides nationaux ;
- Rendre un premier avis suite à une saisine des tutelles concernant **l'information des consommateurs en matière de risques biologiques** ;
- Exploiter les données des CRD en matière de Campylobacter afin d'adapter le modèle **d'analyse quantitative des risques européen en matière de Campylobacter** à la situation française ainsi que celles du CRD sur la prévalence des vibrions dans les produits de la pêche afin d'affiner l'évaluation du risque relatif à ce pathogène.
- D'entamer un travail d'évaluation concernant les risques et les bénéfices liés à **l'usage de bactériophages** dans la lutte contre les pathogènes dans l'environnement et l'aliment et son influence sur la flore intestinale humaine.

Risques et bénéfices nutritionnels : L'activité 2014 sera axée principalement sur l'achèvement du travail relatif à l'actualisation des repères nutritionnels et des recommandations relatives à l'activité physique dans le cadre du PNNS-PO 2011-2015.

- Parution en début d'année de **l'évaluation des bénéfices et des risques nutritionnels des édulcorants intenses** pour la population générale et certaines populations spécifiques.
- Travail (en lien avec la DGCCRF) en vue d'établir un **protocole de traitement des dossiers d'aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales (ADDFMS)** permettant d'optimiser le traitement de ces dossiers ;
- Evaluation des risques liés à **l'utilisation de certaines substances dans les compléments alimentaires**, en fonction notamment de l'évolution des déclarations de nutrivigilance et dans un cadre plus général d'une saisine de la DGCCRF sur les substances à but nutritionnels ou physiologiques autorisées dans les compléments alimentaires. Ce dernier travail pourra être le cas échéant assorti d'une réflexion sur le développement d'un outil de gestion graduée des risques spécifiques aux compléments alimentaires ;
- Valorisation ou lancement de nouvelles **conventions de recherche et développement** concernant : l'évaluation des bénéfices et des risques liés à l'utilisation d'antioxydants, le rôle des flores bactériennes dans les phénomènes d'obésité, les mécanismes de régulation de l'apport alimentaire.